

4031

NG. TH/M.P/CAB
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INFORMATION
B.P. 1532 KIGALI

Kigali, le 28 SEP. 1993
N° 89 / 12.08

→ SF
Voir l'instruction
du DC en votre
possession et faire
suite 27/09/1993

Entrée le	04 OCT. 1993
N° indicateur	6001
A traiter par	JCA
Classement	

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

[Signature]
25.10.93

OBJET: Rappel de requête de
financement par l'ACCT.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à la requête n°09.02/03/00/796
du 10 Juin 1993 que le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
Scientifique et de la Culture a adressée à Monsieur Jean Louis ROY, le
Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique
(ACCT) sous votre couvert, relativement à l'objet en rubrique, j'ai l'honneur
de vous demander d'intervenir auprès du Secrétaire Général afin qu'il puisse
accepter de financer les quatre volets du Projet que je lui ai soumis
pour examen par le biais de mon collègue sus-mentionné.

A titre de rappel, les composantes de notre projet
de formation concernent les Attachés de Presse des Départements Ministériels,
les Journalistes de la Presse Ecrite des secteurs public et privé, les
Journalistes de Radio et ceux de la Télévision.

La nécessité et l'urgence de la formation des
Journalistes revêtent une importance toute particulière pour le Ministère
de l'Information et constituent une de ses plus hautes priorités.

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche Scientifique
et de la Culture

KIGALI

- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
à PARIS

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

Le Ministre de l'Information
Faustin RUCOGOZA

[Signature]
28/09/93

